



Mairie de MOLIETS ET MAÂ

Place de l'Hôtel de ville - 40660 MOLIETS ET MAÂ

Tél. : 05.58.48.50.13 - Fax : 05.58.48.55.71

E-mail : mairie-de-moliets@wanadoo.fr

---

## ***Compte rendu du Conseil Municipal*** **Du 8 décembre 2015**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 8 décembre 2015 à 18h30, sous la présidence de Madame Mireille MULTEAU, Maire de MOLIETS ET MAÂ.

**Présents** : Mme MULTEAU Mireille – Mme GUERINAUD Cécile – M. VIGNAL Pierre – Mme MASSON Séverine – M. LAGARDERE Christophe – M. AURIEL Alain – M. OCCHIPENTI Jean-Paul – Mme DAVOUST Sylvie – Mme LARRIEU Audrey – M. BOISSARD Fabien.

**Absents excusés** : Mme CAPDEVIELLE Stéphanie procuration à M OCCHIPENTI Jean-Paul, Mme BAROU Virginie procuration à Mme MASSON Séverine, Mme CARRERE-LOUSTAUNAU Sandrine procuration à Mme DAVOUST Sylvie.

**Absent** : Monsieur PENAVAYRE Yves

**Secrétaire de séance** : Monsieur VIGNAL Pierre.

Le compte-rendu de la séance du 3 novembre 2015 est ***adopté à l'unanimité.***



Mme le Maire souhaite ajouter à l'ordre du jour :

- **Compteurs de sectorisation** :

Monsieur VIGNAL rend compte du résultat de l'Appel d'offre au sujet de la mise en place de compteurs de sectorisation sur l'eau potable dans le cadre de l'ETUDE DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR DU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE. Ces compteurs vont servir à permettre la modélisation du réseau d'eau potable en particulier sur la zone ouest de la commune.

[Texte]

Seules deux entreprises ont répondu à cet appel d'offre, la SADE CGTH et la SAUR. Les offres techniquement comparables, proposent un prix, pour la pose et la fourniture de quatre compteurs, de 48.221€ HT pour la SADE CGTH et de 31.954€ HT pour la SAUR.

Madame le Maire propose de retenir l'entreprise la moins-disante : la SAUR et de l'autoriser à lancer les travaux.

***Adopté à l'unanimité***



## Ordre du jour

- **Désignation des délégués suite à démission :**

Madame le Maire rappelle la démission de Roselyne HEITZ en date du 10 novembre 2015.

Madame le Maire propose de voter la nomination de nouveaux délégués dans les délégations et commissions où Mme HEITZ siégeait.

Pour les délégations le vote se fait à bulletins secrets après appel à candidature.

**Délégations :**

*\_ALPI :*

Monsieur Alain AURIEL se propose au poste de suppléant

***Adoptée à l'unanimité***

*\_Chenil de Birepoulet :*

Monsieur Jean-Paul OCCHIPENTI ancien suppléant se propose de passer titulaire à cette délégation

Monsieur Fabien BOISSARD se propose au poste de suppléant

***Adoptée à l'unanimité***

*\_Syndicat Mixte des Zones d'Aménagements Touristiques Concertés Moliets et Maâ:*

Monsieur Pierre VIGNAL se propose au poste de suppléant

***Adoptée à l'unanimité***

**Commissions :**

*\_Locale d'évaluation des Charges Transférées de MACS:*

Monsieur VIGNAL Pierre se propose au poste de titulaire

***Adoptée à l'unanimité***

*\_Clic et plume :*

Madame MASSON Séverine se propose au poste de titulaire

***Adoptée à l'unanimité***

*\_Commerçants, artisans, communication:*

Madame CARRERE-LOUSTAUNAU Sandrine avait fait savoir qu'elle se proposait au poste de titulaire

***Adoptée à l'unanimité***

*\_Office du Tourisme :*

Monsieur Pierre VIGNAL Madame le Maire se propose au poste de titulaire

***Adoptée à l'unanimité***

- **Tarifs locations de salles:**

Madame MASSON Séverine fait état de tarifs de location de salles communales qui sont anciens et qui ne sont plus appliqués. Madame MASSON nous propose de revoir ces tarifs et de les voter.

Pour toutes locations une assurance Responsabilité Civile sera demandée.

- **Maison des Clubs :**

Propositions	Précédent tarif	Nouveau tarif
Pour les Particuliers résidents et les associations de la commune		Gratuit
Particuliers hors résidents ½ journée ou soirée	30 ,49 €	30 €
Autres	30 ,49 €	30 €

- **Foyer :**

Propositions	Précédent tarif	Nouveau tarif
Associations de la commune	Gratuit	Gratuit
Particuliers Résidents Soirée	15,24 €	40 €
Particuliers Résidents Week-End	N'existait pas	60 €
Associations Hors commune soirée	N'existait pas	80 €
Associations Hors commune Week-End	N'existait pas	120 €
Particuliers résidents hors commune soirée	76,22 €	80 €
Particuliers résidents hors commune Week-End	N'existait pas	120

\_Il existait un tarif pour les Associations sportive hors commune : 76,22 € / par an pour une utilisation hebdomadaire de la salle

\_Pour toute location du foyer une caution de 500€ à la réservation et une caution de 200 € sera retenue pour le ménage. Ces cautions seront rendues après l'état des lieux suivant le retour des clés.

- **Hall des Sports :**

Propositions	Précédent tarif	Nouveau tarif
Associations de la commune	Gratuit	Gratuit
Particuliers Résidents Soirée	30,48 €	80 €
Particuliers Résidents Week-End	N'existait pas	120 €
Associations Hors commune soirée	N'existait pas	160 €
Associations Hors commune Week-End	N'existait pas	240 €
Particuliers résidents hors commune soirée	152,44 €	160 €
Particuliers résidents hors commune Week-End	N'existait pas	240

\_Pour toute location du foyer une caution de 500€ à la réservation et une caution de 200 € sera retenue pour le ménage. Ces cautions seront rendues après l'état des lieux suivant le retour des clés.

- **Fronton :** une caution de 762,25 €/an était prélevée sur la subvention communale

Proposition : devient gratuit pour les associations communales, en fonction des animations prévues et validation de la mairie .

- Podium :

Proposition	Précédent tarif	Nouveau tarif
Pour une manifestation organisée par une Association de la Commune	Gratuit	Gratuit

***Adoptée à l'unanimité***

Madame le Maire rappelle qu'en raison de « l'état d'urgence » un formulaire doit être rempli pour toute demande d'organisation de manifestation dès que la location est demandée.

- **Conventions d'occupation du domaine public:**

Monsieur Christophe LAGARDERE fait part de la demande d'occupation du domaine public par des associations syndicales de propriétaires afin d'organiser la collecte des ordures ménagères réalisée par le SITCOM.

**ASL Golf Océan :**

Mise à disposition de 50m2 pour réalisation d'une dalle de béton à la charge de l'association pour procéder au rangement des conteneurs à roulettes et à la mise en sécurité du ramassage de ces conteneurs. Entretien de cet espace à la charge de l'ASL Golf Océan.

**Acroprade :**

Mise à disposition d'un espace pour l'aménagement d'une aire de conteneurs semi-enterrés.

Le coût d'installation de ces conteneurs, et l'entretien de la zone mise à disposition est à la charge de l'association. Il est interdit d'élaguer les chênes présents autour de cette zone.

***Adoptée à l'unanimité***

- **Lancement de l'étude gestion bande côtière autour de l'embouchure du courant d'huchet et demande de subvention :**

Monsieur VIGNAL rappelle les problèmes liés au débouché du courant Huchet et en particulier à la suite des différentes tempêtes de l'hiver 2014. Le courant d'Huchet se trouve plaqué contre la dune à l'est de la plage. Ceci a engendré des problèmes d'érosion avec une perte de l'épaisseur de la dune coté est quartier Deleon, le dégagement de matériaux enfouis sous la dune, la mise à jour de gravats représentant un danger pour les promeneurs, l'impossibilité pour les MNS d'accéder facilement à la zone surveillée et des coûts d'aménagement pour la commune afin de créer un accès des secours sur la plage nord.

Soutenu par le GIP littoral Aquitain, le Conseil Régional et le Conseil Départemental, il est proposé une étude du débouché du courant d'Huchet.

Madame le Maire demande l'autorisation de lancement de cette étude évaluée à 60.000€ TTC et d'effectuer les demandes de subventions liées à cette étude et pouvant assurer 80% du montant de cette étude.

***Adoptée à l'unanimité***

- **Chemin de Boussouayre :**

L'enquête publique relative au déplacement et à l'aliénation partielle du chemin rural dit de Boussouayre s'est tenue en mairie de Moliets et Maâ du lundi 26 octobre 2015 au lundi 9 novembre 2015 inclus. Une seule observation a été mentionnée sur le registre au cours de cette enquête. En l'absence de toute opposition majeure sur le déplacement de l'assiette d'une partie du chemin rural, Monsieur Frédéric BOUTGES, commissaire enquêteur, donne un avis favorable au projet.

Madame le Maire demande l'autorisation d'entériner les résultats de l'enquête publique et de l'autoriser à signer les actes à venir.

***Adoptée à l'unanimité***

- **Convention avec les associations pour la mise à disposition des conteneurs de stockage:**

Quatre conteneurs ont été achetés par la Mairie.

Un conteneur sera mis à disposition de l'association « Garenn'Club » et sera situé derrière le hall des sports,

Un conteneur sera mis à disposition de l'association « Comité des fêtes » et sera situé derrière le hall des sports,

Un conteneur sera mis à disposition du « Full Speed Surf Club » près de la plage (lieu à définir).

Un conteneur sera installé aux Ateliers Municipaux pour l'entreposage des mobiliers urbains, potelets, lisses ...

Chaque conteneur représente une surface de stockage d'environ 16m<sup>2</sup>.

Ils devront être habillés de bois (aux frais de la Commune).

La Mairie assurera les conteneurs vides et les associations assureront le matériel entreposé à l'intérieur.

Madame le Maire demande l'autorisation de signer les conventions de mise à disposition.

***Adopté à l'unanimité***

- **Plateforme benne nettoyage plage**

Monsieur Jean-Paul OCCHIPENTI nous fait part de la demande du Conseil Départemental de remettre à niveau l'aire d'entreposage des bennes de nettoyage des plages. Le génie civil ne permet plus le bon déchargement des bennes ni la bonne marche du portail. Monsieur Jean-Paul OCCHIPENTI nous informe que le devis de remise en état de la plateforme s'élève à la somme 4645,56 € HT.

- **Aides pour les activités :**

Mme MASSON Séverine nous transmet la liste des enfants âgés de 15 ans au plus ayant fait une demande de participation d'aide aux activités sportives. Cette aide de la commune est de 90€ par enfant.

Dans un premier temps elle présente la liste des enfants dont les parents ne sont pas membres du Conseil Municipal :

BELHADI Hugo	01/06/05	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
BRUN Emrys	12/12/06	Culture & Loisirs	Musique	90 €
BUROSSE Guillaume	07/02/00	T.G.M.	Tennis	90 €
COUANON Elliot	10/04/04	AS Golf	Golf	90 €
COUANON Mathis	17/08/05	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
CRESPIN Arthur	08/05/06	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
CRESPIN Théo	13/10/04	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
DAVIS Coby	03/08/01	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
DAVIS Noah	11/04/06	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
DE BRITO Noha	19/11/09	Culture & Loisirs	<b>Musique</b>	90 €
HOUSSE Alaïa	01/11/07	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
JOUANICOU Lou	15/01/02	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
KAUFMANN Oyana	06/07/06	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
KLENCKLEN Maéva	10/10/06	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
KLENCKLEN Clément	26/11/07	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
LABARRIERE Quitterie	28/12/07	Culture & Loisirs	Musique	90 €
LAINEL Nathanaël	19/07/05	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
PÈRE LAGARESTE Antoine	03/07/03	T.G.M.	Tennis	90 €
REDON Baptiste	23/02/06	T.G.M.	<b>Tennis</b>	90 €
REDON Louis	10/07/02	T.G.M.	Tennis	90 €
RUIZ Mathilde	14/03/00	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
SYLVAIN BROWN Dimitri	31/05/06	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
SYLVAIN BROWN Milan	27/06/04	Full Speed Surf Club	Surf	90 €

Puis Madame le Maire nous propose la liste des enfants dont les parents sont membres du Conseil Municipal :

FERNANDEZ BAROU Evann	18/03/06	Full Speed Surf Club	Surf	90 €
FERNANDEZ BAROU Maël	26/04/09	T.G.M.	Surf	90 €
MASSON Milo	09/12/04	Full Speed Surf Club	Surf	90 €

Madame le Maire nous propose de voter ces demandes d'aide.

**Adoptée à l'unanimité**

- **Conventions téléphoniques :**

Monsieur Pierre VIGNAL nous informe des faits suivants :

Les sociétés SFR et Bouygues Télécom ont décidé de déléguer la gestion de leurs parcs de matériel à la société INFRACOS.

La société INFRACOS a donc proposé des conventions d'occupation privative du domaine public (Château d'eau) à la commune.

Ces conventions reprennent les termes des précédentes conventions déjà en cours avec BOUYGUES et SFR.

La convention d'occupation privative avec SFR s'élève à 3212€ net

La convention d'occupation privative avec BOUYGUES s'élève à 5500€ net

Madame le Maire nous demande l'autorisation de signer ces conventions.

**Adoptée à l'unanimité**

- **Vente de divers matériels :**

Madame le Maire nous indique que la commune a récupéré du matériel suite au démarrage des travaux du cabinet dentaire. Il s'agit d'une cuve de 1000 litres de fuel et de l'ancienne chaudière du presbytère. Madame le Maire nous propose de vendre ce matériel sur des sites de petites annonces en ligne.

Monsieur Fabien BOISSARD fait remarquer qu'il peut être dangereux de réaliser cette vente car nous ne pouvons garantir l'état de fonctionnement du matériel et qu'il ne faudrait pas être tenu pour responsable de dommages créés par ces matériels à postériori. Madame le Maire précise qu'il sera mentionné dans l'annonce que les matériels sont « vendus en l'état ».

***Adoptée à l'unanimité***

- **Terrain de Maâ :**

Madame le Maire nous indique que lors de la précédente délibération portant sur la vente du terrain de Maâ l'acheteur avait réservé le terrain à son nom. Or il avait omis de nous donner le nom de sa compagne qui achète avec lui le terrain.

Madame le Maire nous demande de porter modification à la précédente délibération afin d'indiquer les noms de Willy KAUFMANN et Anne TRIGATTI en tant qu'acheteur conjoint du terrain.

***Adoptée à l'unanimité***

- **Demande martelage, estimation et vente pour parcelles forestières hors régime forestier :**

Monsieur Pierre VIGNAL propose de demander à L'ONF de réaliser une convention pour le martelage, l'estimation vente hors régime forestier des parcelles suivantes :

Parcelle BB183 5ha 10a 86ca éclaircie  
Parcelle AM 89 3ha 62a 80ca éclaircie  
Parcelle BH290 6ha 54a 38ca éclaircie  
Parcelle BE 35 0ha 52a 82ca éclaircie  
Parcelle BH291 2ha 37a 14ca éclaircie

Madame le Maire demande l'autorisation de signer la convention avec l'ONF

***Adoptée à l'unanimité***

- **Retrait de la Communauté de Communes « Côte Landes Nature » du Syndicat Mixte de gestion des baignades landaises :**

Madame le Maire, demande au conseil de voter le retrait de la Communauté de Communes « Côte Landes Nature » du Syndicat Mixte de gestion des baignades landaises.

***Adoptée à l'unanimité***

- **Information Cabinet dentaire :**

Madame le Maire nous informe qu'il y avait un différend sur le poste des fluides sur le chantier du cabinet dentaire par rapport au devis initial. Monsieur FRIEDLING, dentiste, prend à sa charge ce poste qui n'était pas inclus dans l'appel d'offre.

- **Centre de séminaires :**

Monsieur Christophe LAGARDERE présente le projet de reprise du Centre de séminaires.

Madame le Maire rappelle que Monsieur Henri EMMANUELLI a proposé à la Mairie la reprise du centre de séminaires il y a un peu plus d'un an. Mme le Maire a précisé que s'il y avait reprise ce serait sans le personnel.

Monsieur Christophe LAGARDERE présente les chiffres d'affaires des années 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 donnés par Monsieur BRETON. Les chiffres montrent une baisse sensible des charges (-9%) et une augmentation du CA de (+8) sur 2014. Sur 2015 il y a une forte progression du CA sur le premier trimestre.

La salle fait un CA de 140K€ fin octobre 2015 contre 85K€ sur toute l'année 2014, retrouvant les valeurs de 2012.

Suite à de nombreux audits sur l'état du bâtiment, rapport d'audit qui nous ont été communiqués, les travaux restants à réaliser sont de 20K€ /an sur 2015 et 2016 et de 30K€/an de 2017 à 2020. Il peut rester environ 30K€ de bénéfice par an si le CA est maintenu sur les valeurs de 2015.

La dernière réunion de la commission de sécurité a montré :

Que des réunions des « Jeunes d'Antan » et des pièces de théâtre se sont tenues en plus des séminaires.

Ceci met le centre de séminaires dans l'obligation de s'équiper d'une alarme diffusant des messages d'aide à l'évacuation.

Les trappes de désenfumage sont à tester, cela n'ayant pas été fait depuis 2013.

Un appel d'offre a été lancé pour la réalisation des travaux d'accessibilité aux personnes handicapées, pour un montant estimé à 27K€. Le Conseil Départemental s'engage à les réaliser entre février et mars.

Nous pourrions reprendre le centre de séminaires après la réalisation des différents travaux en cours, le Conseil Départemental étant d'accord sur ce principe.

Pour les séminaires prévus et non réalisés lors de la reprise du Centre de séminaires nous demanderons la restitution des arrhes déjà versés par les différents clients.

Nous pouvons aussi trouver d'autres débouchés à la salle en amphithéâtre comme en faire un cinéma d'été (période où la salle est inoccupée par les séminaires).

Nous pouvons louer le Centre de séminaires pour des mariages

Monsieur Fabien BOISSARD dit que les chiffres d'affaires qui sont donnés et déposés sont en baisse en 2013 et 2014 alors que celui de 2015 approchant les 140K€ n'est que verbal.

Monsieur Christophe LAGARDERE répond qu'en 2011, 2012 et 2013 les charges étaient supérieures car il y avait trois employés et qu'actuellement elles ont diminuées car il n'a plus que 2 emplois et demi. Il concède que le chiffre de 140K€ est verbale mais qu'il ne le donnerait pas en public s'il était faux. Monsieur Christophe LAGARDERE met en parallèle le prix de la reprise pour 1€ symbolique et le coût de construction de la moindre salle de réception.

Monsieur Fabien BOISSARD émet des réserves quant aux possibilités de location de salle par ces temps difficiles.

Madame Audrey LARRIEU demande : Pourquoi Henri EMMANUELLI cède-t-il le Centre de séminaires ?

Madame le Maire répond : le programme étant terminé le Syndicat Mixte remet à la commune cet équipement.



Madame Audrey LARRIEU fait remarquer que c'est une salle de réunion à la plage.  
Madame le Maire confirme qu'il faut y faire attention. Par contre cela évite de faire une salle à plus de 700K€ et nous pouvons l'utiliser de suite.

Monsieur Christophe LAGARDERE fait remarquer qu'on pourra aussi la vendre si nous n'arrivons pas à la rentabiliser.

Monsieur Fabien BOISSARD dit que les Moliétsois sont contre ce projet

Madame le Maire : quels Moliétsois ?

Madame Sylvie DAVOUST : je peux dire le contraire, quels Moliétsois sont contre ?

Monsieur Christophe LAGARDERE : nous n'aurons jamais 100% des Moliétsois

Monsieur Jean-Paul OCCHIPENTI : Si l'on réfléchit, on l'aura content ou pas ! Donc qui assurera la gestion dans le Conseil Municipal, à travers quelle commission ?

Monsieur Fabien BOISSARD : ce n'est pas le métier du Conseil Municipal !

Monsieur Jean-Paul OCCHIPENTI : La question est comment peut-on le (ce centre de séminaires) récupérer dans les meilleures conditions ? Après on ne sait comment on en fera la gestion ? Mais il faut avant tout le prendre dans les meilleures conditions.

Madame le Maire : il y aura un budget annexe comme pour la crèche

Monsieur Fabien BOISSARD : la crèche ça perd ce que ça veut !

Madame le Maire : Fabien la crèche c'est un service rendu aux administrés, cela ne peut pas être bénéficiaire. Pour le Centre de séminaires il faudra recruter du personnel formé.

Madame Audrey LARRIEU : qui va embaucher ?

Madame le Maire : La mairie.

Monsieur Jean-Paul OCCHIPENTI demande le vote à bulletin secret : 3 voix pour  
La majorité n'étant pas atteinte, le vote se fera pas à bulletin secret

Résultat du vote pour la reprise du Centre de séminaires :

2 voix contre : Audrey LARRIEU et Fabien BOISSARD

2 abstentions : Jean-Paul OCCHIPENTI (et Stéphanie CAPDEVIELLE par procuration)

9 voix pour : Mireille MULTEAU, Cécile GUERINAUD, Pierre VIGNAL, Séverine MASSON, Christophe LAGARDERE, Alain AURIEL, Sylvie DAVOUST, Virginie BAROU et Sandrine CARRERE-LOUSTAUNAU.

- **Projet de schéma départemental de coopération intercommunale :**

Madame le Maire nous communique que suite à la loi NOTRE, il nous est demandé de dissoudre le SIVU Animation-Loisir en Marensin pour en transférer les compétences à la Communauté de Commune MACS. Ce SIVU regroupe les communes d'AZUR, MESSANGES, VIEUX BOUVCAU et MOLIETS et MAA.

Monsieur Jean-Paul OCCHIPENTI : « on nous demande de se prononcer mais, si c'est comme pour le PLUi, à quoi ça sert !? »

Madame le Maire propose de voter « contre » au motif que cela n'a pas été discuté au dernier Conseil Communautaire.

***Vote « Contre » à l'unanimité***

- **DM budgétaire Commune :**

Madame le Maire, demande au conseil de voter les décisions modificatives au budget communal suivantes :

[Texte]

Commune de Moliets et Maâ

Objet : Décision modificative 3

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap.) Opération	Montant	Article (chap.) Opération	Montant
2031 (20) : Frais d'études	51000,00	10223 (10) : TLE	27610,00
2118 (21) : Autres terrains	10,00		
2128 (21) : Autres agencements et aménagements	30000,00		
2158 (21) : Autres installations, matériel et outils	5600,00		
2188 (21) : Autres immobilisations corporelles	6000,00		
2312 (23) : Agencements et Aménagements	-30000,00		
2313 (23) : Constructions	-10000,00		
2315 (23) : Installations, matériel et outillage	-25000,00		
	<b>27610,00</b>		<b>27610,00</b>

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap.) Opération	Montant	Article (chap.) Opération	Montant
022 (22) : Dépenses imprévues	-20000,00		
60622 (011) : Carburants	2000,00		
611 (011) : Contrats de prestations de services	13000,00		
6237 (011) : Publications	3000,00		
60622 (011) : Voyages et Déplacements	2000,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>27610,00</b>		<b>27610,00</b>

Lotissement du Pin Franc

Objet : Décision budgétaire modificative 1

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap.) Opération	Montant	Article (chap.) Opération	Montant
3555 (040) : Terrains aménagés	73184,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	73184,00
	<b>73184,00</b>		<b>73184,00</b>

## FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap.) Opération	Montant	Article (chap.) Opération	Montant
023 (23) : Virement à la section d'investissement	73184,00	71355 (042) : Variation des stocks de terrains	73184,00
	<b>73184,00</b>		<b>73184,00</b>
Total Dépenses		<b>146368,00</b>	<b>146368,00</b>

**Adoptée à l'unanimité**Questions diverses :

Monsieur Fabien BOISSARD rappelle la dangerosité de la traversée du lotissement de la Souchette et du lotissement des Chênes Lièges. Madame le Maire répond que la mise en sécurité pour la vitesse est toujours d'actualité mais que par ordre de priorité sera traitée la mise en sécurité du trajet vers le U express, puis les travaux pour ralentir la vitesse dans ces deux lotissements, puis la rue du Général De GAULLE. Les travaux d'aménagement voirie sont prévus pour juin 2016.

Monsieur Christophe LAGARDERE remercie tous les participants aux Téléthon et nous informe que la somme récupérée lors de ce Téléthon a été de 1735,33 € en 2015 contre 1018€ en 2014

Monsieur Jean-Paul OCCHIPENTI nous fait part de sa visite au Chenil Birepoulet avec Monsieur Fabien BOISSARD. Celui-ci nous propose d'organiser un « Week-end du chien » afin de mettre en situation les chiens hors du chenil.

Monsieur Jean-Paul OCCHIPENTI présente les remerciements de la famille FAGEOLLE pour la cérémonie lors de la remise de la légion d'honneur. Monsieur Julien FAGEOLLE a été très touché et remercie spécialement les enfants qui ont chanté.

Madame Masson nous informe de la création d'une page facebook pour la mairie.

Elle nous rappelle qu'en même temps que le deuxième tour des élections aura lieu un « Marché de Noël » dans la Hall des Sports.

Que, l'association « Culture et Loisirs » propose un spectacle « Nin Nan Nun » au Centre de Séminaires, le 18 décembre prochain à 19h.

Qu'une récolte de bouchon de lièges est organisée pour subventionner le Festival d'arts, une boîte de dépôt des bouchons est à la disposition de tous à la Mairie.

Et enfin, que le recensement aura lieu, sur la commune, du 21 janvier au 20 février 2016.

Madame Cécile GUERINAUD informe le conseil que lors de la dernière réunion de la CAF il a été annoncé une nouvelle allocation. Celle-ci sera disponible à partir du 18 janvier pour les personnes salariées et travailleurs non-salariés ainsi que les étudiants apprentis qui ont de faibles revenus, une simulation en ligne sera bientôt disponible.

La CAF va procéder à une dématérialisation totale de ses documents. Les dossiers seront donc totalement dématérialisés. Pour répondre à la demande d'accès aux personnes non connectées, des bornes informatiques d'accès seront installées dans les agences de la CAF.

[Texte]

**Madame le Maire** nous informe qu'elle a fait procéder à un audit gratuit de notre cimetière. Beaucoup de choses sont à faire, cela va nécessiter des travaux. Il va falloir aussi créer un nouveau cimetière l'actuel étant devenu trop petit.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19h42

}}

Le secrétaire de séance  
Pierre VIGNAL



***Vu pour être affiché en date du 11 janvier 2016***